



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 19, Loi visant notamment l'amélioration de l'accès aux services médicaux et la prise en charge médicale de la population

Procès-verbal de la séance du 11 février 2026

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 533-20260212

2026

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 11 FÉVRIER 2026	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mercredi 11 février 2026

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 19, Loi visant notamment l'amélioration de l'accès aux services médicaux et la prise en charge médicale de la population (Ordre de l'Assemblée le 10 février 2026, rétroactif au 6 février 2026)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Bélanger (Prévost), ministre de la Santé
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M^{me} Blouin (Bonaventure)
- M. Bussière (Gatineau)
- M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé
- M^{me} Guillemette (Roberval) en remplacement de M^{me} Picard (Soulanges)

Autre député présent :

- M. Kelley (Jacques-Cartier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil pour la protection des malades :

- M^e Paul G. Brunet, président-directeur général

Regroupement provincial des comités des usagers :

- M^{me} Carole Tavernier, présidente
- M^{me} Sylvie Tremblay, directrice générale

Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec :

- M^{me} Maude Raymond, présidente
- M^{me} Isabelle Levasseur, vice-présidente stratégie et politique

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 58, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M. Kelley (Jacques-Cartier) de participer à la séance.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Bélanger (Prévost), M. Fortin (Pontiac), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Conseil pour la protection des malades.

À 16 h 39, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Regroupement provincial des comités des usagers.

À 17 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 36, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Vicky Boucher

Luc Provençal

VB/cv

Québec, le 11 février 2026

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec	003M
Conseil pour la protection des malades	001M
Regroupement provincial des comités des usagers	002M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Médecins québécois pour le régime public

004M